

Nouméa, le - 5 OCT. 2016

PRÉSIDENTE

Direction de
l'Environnement

Bureau des ICPEdes
Installations Classées
pour la Protection de
l'Environnement

Baie de la Moselle
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

Affaire suivie par

N° 4448/DENV/SICIED

Le Président,

à

Madame
Gérante de la société OZD SARL
17 lot Julisa
98890 Païta

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – Installation de traitement aérobie de déchets non dangereux et/ou de matière végétale brute

Référence : dossier de déclaration reçu le 02 février 2015

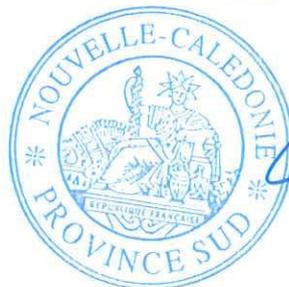
Pièces jointes : - arrêté n° 2490-2016/ARR/DENV en date du
- accusé réception de l'arrêté
- mémo - extraits du code de l'environnement

Madame,

Vous trouverez ci-joint l'arrêté n° 2490-2016/ARR/DENV en date du **30 SEP. 2016**, fixant les prescriptions techniques applicables à l'exploitation d'une installation de traitement aérobie de déchets non dangereux et/ou de matière végétale brute exploitée par OZD SARL, zone industrielle de Ducos, sur la commune de Nouméa.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.



Pour le Président et par déléguation,
le Secrétaire Général

Roger KERJOUAN

Direction de l'Environnement

Baie de la Moselle

6 route des artifices

BP 3718

98846 Nouméa Cedex

(N°4448)

*Bureau des Installations Classées pour la Protection
de l'Environnement*

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

A retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus

Je soussignée

Qualité de : _____ gérante _____

Accuse réception de l'arrêté n° 2490-2016/ARR/DENV en date du **30 SEP. 2016**, fixant les prescriptions techniques applicables à l'exploitation d'une installation de traitement aérobie de déchets non dangereux et/ou de matière végétale brute exploitée par OZD SARL, zone industrielle de Ducos, sur la commune de Nouméa

En date du _____

Signature